

- ✘ Le système d'information SMILE de la FFA qui, au départ, servait à souscrire sa licence/assurance, est en constante évolution afin de devenir le point central d'interface entre les clubs, les licenciés et la FFA.
- ✘ De nouveaux développements ont vu le jour récemment et prochainement de nouvelles fonctionnalités vont apparaître. Pour ce faire, il faudra que la fiche SMILE Licencié soit correctement remplie, avec des données à jour et fiables, afin de permettre à votre club mais également à vous-même de pouvoir utiliser le système d'information fédéral.
- ✘ La mise à jour de la fiche licencié par chacun d'entre nous est l'acte indispensable à accomplir pour accompagner (dans le respect du Règlement Général de Protection des Données RGPD) les évolutions de ce système d'information.
- ✘ Cette fiche pratique aborde les évolutions de la partie licence de SMILE qu'il revient dorénavant à chaque licencié de renseigner.
- ✘ Voici tout d'abord en 3 étapes comment accéder à votre compte SMILE ou tout simplement le créer !

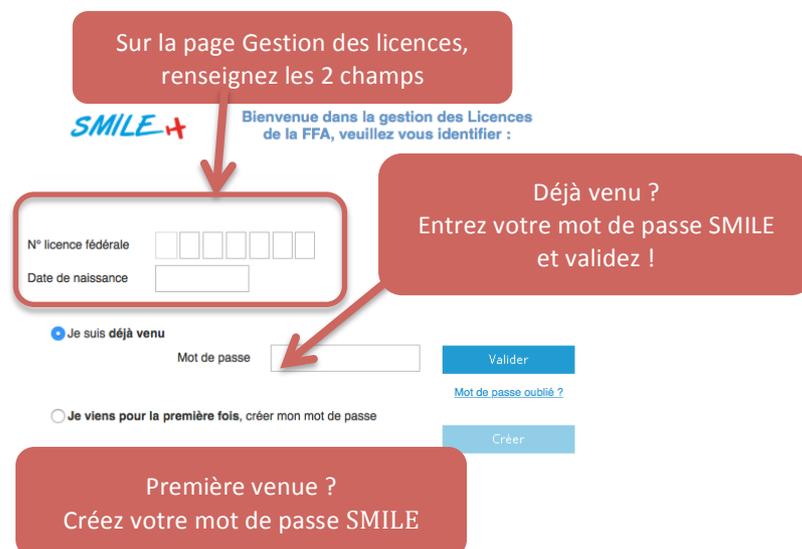
ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



✚ Vous êtes maintenant dans votre espace licencié. Nous allons passer en détail les différentes rubriques qu'il vous revient de renseigner !

Enregistrement de vos mises à jour

Médical

Vos données BIA

Vos données pilote

Vos codes SMILE (IDENT et MDP)

Eléments de votre licence fédérale

Vos données si instructeur

✚ En détail :

Bien renseigner les fins de validité en JJ/MM/AAAA

MEDICAL Certif. médical aéronautique Classe 2 ou1 valide jusqu'au
 Certif. médical absence de contre-indication (Ministère des Sports) valide jusqu'au

Pour les certificats de plus d'1 an, pensez à remplir le questionnaire de Santé Sport téléchargeable ici :

Le licencié atteste avoir rempli le questionnaire de santé SPORT et avoir répondu "NON" à toutes les questions (D231-1-4 du Code du sport).

Cocher la case si titulaire du BIA et renseigner l'année

BIA Titulaire BIA Année BIA

✖ Ce qu'il vous revient de compléter, vos données pilote...

Renseignez votre statut de pilote

PILOTE Elève ABL LAPL PPL CPL/ATPL BB (ex.)

Licences DGAC :

N° Lic. LAPL QC SEP-T → Fin validé

N° Lic. PPL QC SEP-H → Fin validé

N° Lic. CPL QC SEP-TMG → Fin validé

N° Lic. ATPL

Qualifications : Montagne (roues) Montagne (skis) Nuit Voltige IFR / IR BIR

Renseignez vos qualifications

Renseignez votre (vos) numéro(s) de licence DGAC

Renseignez votre (vos) qualification(s) de classe et leur(s) fin(s) de validité

✖ Ce qui est aussi à compléter, vos données instructeur si vous êtes instructeur ou examinateur...

Renseignez vos titres de FI, leur N° et leur fin de validité

INSTRUCTEUR

Qualif. FI(A) N° FI(A) → Fin validé

Qualif. FIE N° FIE → Fin validé

Qualif. FE(A) N° FE(A) → Fin validé

Qualif. CRI N° CRI → Fin validé

Fi de FI Fi de Nuit Qualif IRI Fi Montagne

Fi Voltige CRI voltige Fi hydravion

Je possède ma carte d'éducateur sportif N° carte

Recevoir les infos (mails, actus) pour les FI(A) Recevoir les infos (mails, actus) pour les FE(A)

✖ Il vous reste à renseigner les données d'honorabilité (loi du Ministère des Sports)

Fiche Pilote Lic. 2021 en cours Historique Notices Assurances **Honorabilité** Signature/Photo

Les dispositions législatives du Ministère des Sports prévoient un contrôle d'honorabilité :

- pour les membres de l'équipe dirigeante d'un Aéroclub, d'un Comité Régional ou d'un Comité Départemental,
- pour les encadrants (Instructeurs, entraîneurs, CAEA etc...)

IL VOUS REVIENT DE RENSEIGNER LES RUBRIQUES DE CE VOLET EN FONCTION DE VOTRE(VOS) STATUT(S)

- ✖ N'oubliez pas d'insérer votre signature et votre photo. Cela permettra au système d'information d'insérer automatiquement votre signature dans
 - SMILE FORMATION si vous êtes élève-pilote ou instructeur,
 - SMILE AÉROCLUB si vous êtes dirigeant de votre DTO ou ATO.

Insertion de votre signature et/ou photo
dans le cadre des développements de SMILE AÉROCLUB et de SMILE FORMATION



- ✖ Un nouvel onglet EXAMENS viendra bientôt se rajouter dans votre fiche SMILE LICENCIÉ. Il vous permettra, si vous êtes élève pilote, de pouvoir suivre votre progression (Inscription, recommandation, sessions de l'examen, résultats partiels, attestation de réussite) dans le cadre du passage de l'examen théorique LAPL ou PPL).

